



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46480>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-46480**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune De Six-Fours-Les-Plages

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21830129900010

Ville : SIX-FOURS-LES-PLAGES

Code postal : 83140

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1817436>

Identifiant interne de la consultation : 2026/SPECTACLES PYROTECHNIQUES

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marches

Numéro de téléphone du contact : +33 494349341

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Et Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références sur des services spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Outils, usines ou équipements techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité : Conformément au décret n°2019-540 Du 28 Mai 2019 relatif à l'agrément technique des installations explosifs : « la mise en oeuvre des artifices de catégorie 4 et des articles pyrotechniques destinés au théâtre de la catégorie T2 ne peut être effectué que par des personnes titulaires ou sous contrôle direct de personnes titulaires : a/ agrément délivré pour une durée de 5 ans par le préfet du département et b/ Le certificat de qualification au tir d'artifice F4-T2-Niveau 2

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 02/06/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Commune de SIX-FOURS-LES-PLAGES - collectivité territoriale

Critères d'attribution : Qualité : 50% Protection De L'Environnement : 15% Prix : 35%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : SPECTACLES PYROTECHNIQUES - ANNÉES 2026 ET 2027

Code CPV principal - Descripteur principal : 92360000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations comprennent 3 spectacles pyrotechniques annuels : 2 spectacles estivales et un spectacle de fin d'année. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes conclu pour un première période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2026, au titre de l'année 2026. Il est reconductible une fois pour une période d'un an, soit au maximum jusqu'au 31 décembre 2027, par tacite reconduction, avec les montants limites suivants pour la période initiale de l'accord-cadre: Minimum annuel HT: 0,00 euro(s) HT Maximum annuel HT: 105 000 euro(s) HT Les montants sont identiques pour la période de reconduction

Lieu principal d'exécution du marché : Hôtel de Ville 83140 - SIX-FOURS-LES-PLAGES

Durée du marché (en mois) : 7

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 75000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de consultation. Les soumissionnaires peuvent également télécharger le DCE via le site "profil acheteur" : <https://www.marches-publics.info/> ou également par le biais du site de la Ville : <https://www.ville-six-fours.fr/ma-mairie/economie/marches-publics/> Pour tout renseignement complémentaire, les candidats devront IMPÉRATIVEMENT transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil, onglet "correspondre avec l'acheteur. Coordonnées téléphoniques, en cas de difficultés techniques : Service Marchés : 04.94.34.93.41. Le service Marchés est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Les critères intervenant pour la sélection des

candidatures : l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, les capacités techniques et professionnelles et la capacité économique et financière. Voies de recours : article 8.2 du RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2026